

WEBINAIRE

La place des élus dans la politique Natura 2000

Session n°2

Mardi 24 septembre 2024

Le webinaire va bientôt commencer !

En attendant, nous vous remercions de :

- Couper vos micros
- Utiliser l'outil de discussion pour poser vos questions

Pour rappel, ce webinaire est enregistré



LA MISSION
INTER-RÉSEAUX
NATURA 2000
& TERRITOIRES

Soutenu par :



En partenariat avec :





2 webinaires programmés en 2024 :

Session 1 - la communication dans le réseau Natura 2000

Judi 28 mars : 10h30 – 12h00

Session 2 - les énergies renouvelables dans les sites Natura 2000

Mardi 24 septembre : 10h30 – 12h00





PROGRAMME

INTRODUCTION

Philippe MOUTET - Chargé de mission Energie, Climat et Architecture, Fédération des Parcs naturels régionaux de France

PARTIE 1 – Concilier développement des énergies renouvelables et préservation de la biodiversité : pourquoi et comment ?

Véronique DE BILLY - Coordinatrice « Energie renouvelable et biodiversité », Office Français pour la Biodiversité

PARTIE 2 – Energies renouvelables et Natura 2000 – partage d'un retour d'expérience

Virginie REYNAUD - Responsable prospection énergies renouvelables Nouvelle-Aquitaine, ENGIE green

Mélanie LE BRIS - Responsable biodiversité Est & Occitanie, ENGIE green





INTRODUCTION

Philippe MOUTET - Chargé de mission Energie, Climat et Architecture, Fédération des Parcs naturels régionaux de France



Retour d'expérience du réseau des PNR

- En 2000, la Fédération des Parcs et l'ADEME s'engagent dans un premier partenariat de 7 ans pour favoriser l'intégration de la question « Energie » dans les stratégies des Parcs et la mise en place de missions dédiées au sein des équipes des Parcs
- 2022, l'énergie présente dans l'ensemble des chartes de Parc, un réseau de techniciens dédiés et une reconnaissance de l'apport des Parcs à la réussite des transitions
- Des Parcs porteurs de Conseil en Energie partagés, partenaires de démarches énergétiques (exemples des centrales villageoises photovoltaïques),
- En matière de mobilité, de nombreuses initiatives sur les mobilités alternatives
- Des actions sur la rénovation du bâti et l'efficacité énergétique allant du conseil à la recherche et développement
- Des Parcs porteurs de PCAET et de mixtes énergétiques en adéquation avec les enjeux du territoire
- Un lien avec de nombreux acteurs de l'énergie : EDF, Enedis, RTE, GRT gaz, etc...

Se connaître, construire une stratégie, anticiper

Des enjeux pérennes sur la convergence des transitions et la préservation de la qualité des territoires et des espaces protégés :

- La sobriété énergétique
- L'efficacité énergétique
- L'adaptation des infrastructures énergétiques

La prise en compte des enjeux biodiversité

L'intégration des ENR (économique, paysagère, environnementale)



PARTIE 1

Concilier développement des énergies renouvelables et préservation de la biodiversité : pourquoi et comment ?

Véronique DE BILLY - Coordinatrice « Energie renouvelable et biodiversité », Office Français pour la Biodiversité



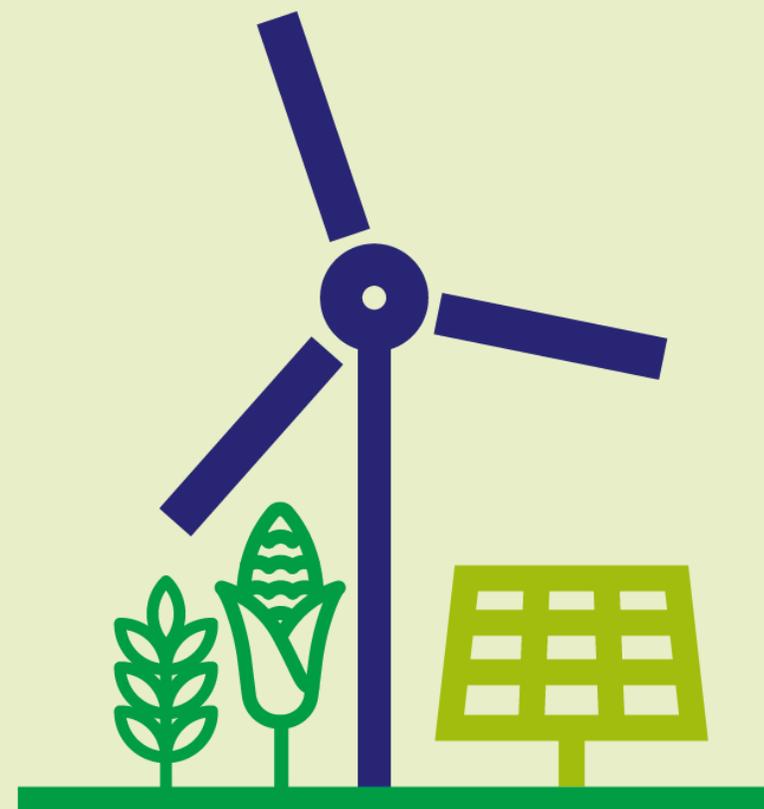


Concilier développement des énergies renouvelables et préservation de la biodiversité :

- **pourquoi ?**
- **comment ?**

Concilier « Neutralité Carbone » et « Zéro perte nette de biodiversité »

Pourquoi ?



Contexte

A quoi sert la biodiversité ?

Bien-être



Approvisionnement

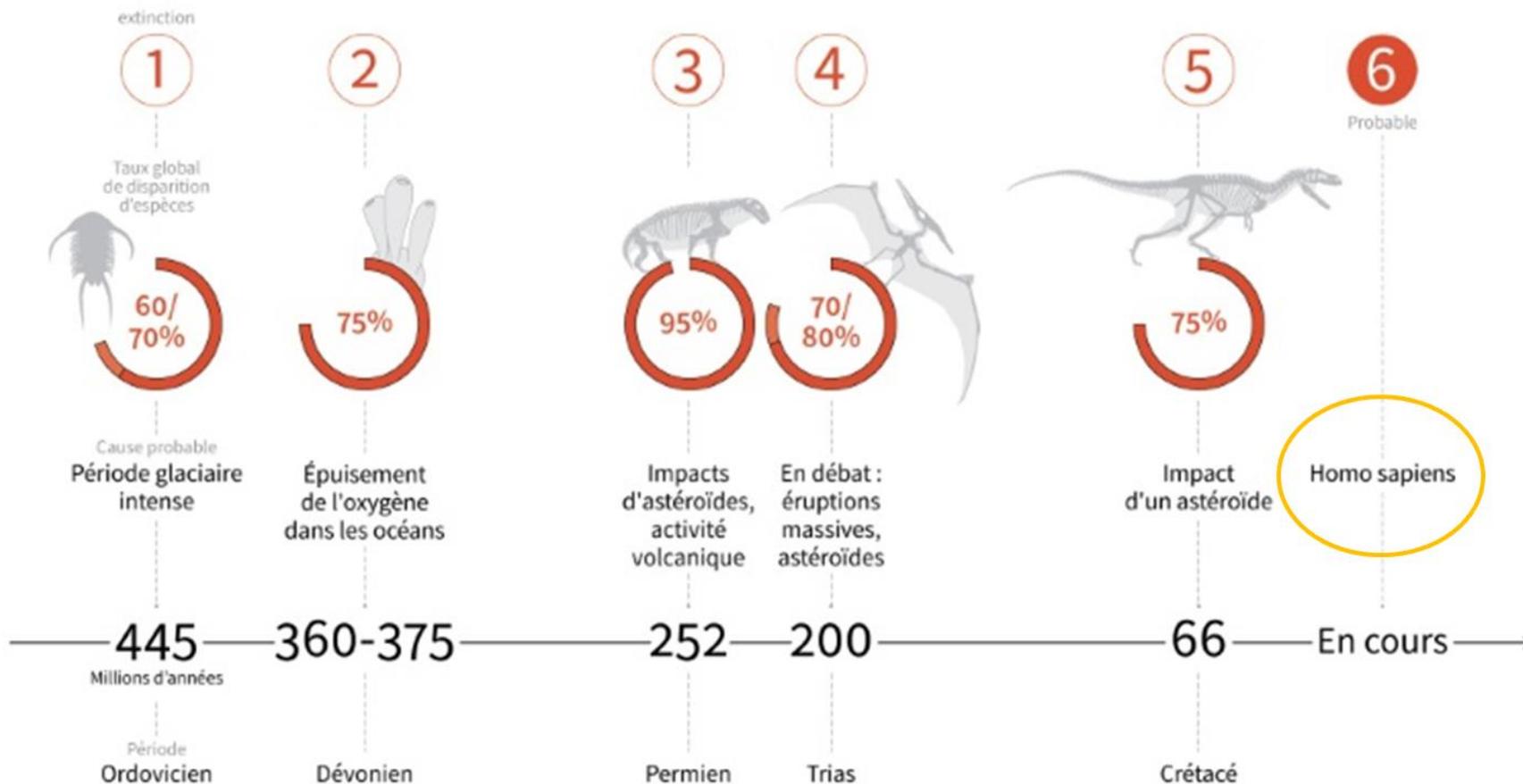


Régulation



Contexte

6ième phase d'extinction massive des espèces sauvages



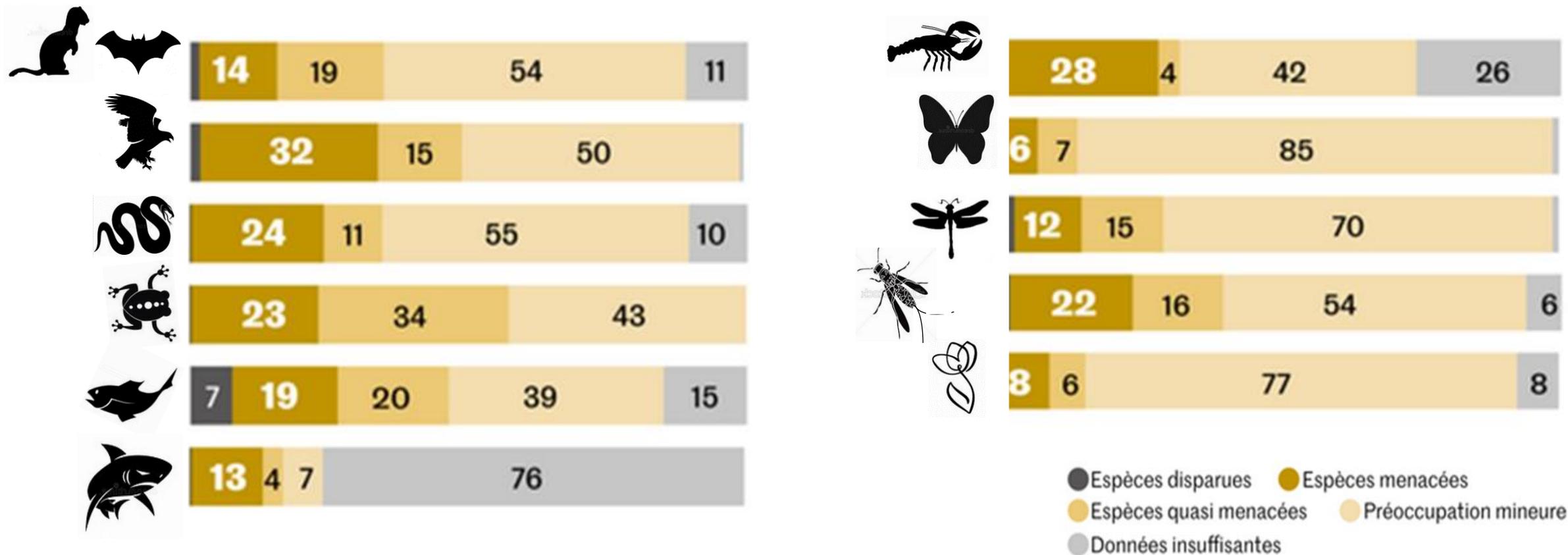
Rythme actuel de disparition des espèces :
100 à 1000 fois > au taux naturel d'extinction

Source : National Geographic, Encyclopédie Britannica, études scientifiques

Contexte

6ième phase d'extinction massive des espèces sauvages

En France métropolitaine :



Contexte

Facteurs de déclin de la biodiversité ?

Facteurs indirects*

1. démographiques & socioculturels
2. économiques & technologiques
3. institutions & gouvernance
4. conflits & épidémies

Facteurs directs*

1. changement d'utilisation des terres / mers

2. exploitation des ressources (minérales, aquatiques, ...)

3. changement climatique

4. pollution

5. espèces exotiques envahissantes

6. autres ...

- Emprise des EnR : entre 1,5 à 2% du territoire français en 2040 / 2050** avec un potentiel important en zones rurales (éolien, pv au sol et agrivoltaïsme, méthaniseurs)

- Mesures **d'adaptation**
- Mesures **d'atténuation** dont développement des énergies renouvelables

Contexte

Concilier :

Transition énergétique



Préservation / reconquête de la biodiversité



Objectifs

Neutralité
Carbone



Neutralité écologique
zéro perte nette de biodiversité

Objectiver les interactions entre EnR et biodiversité
Accompagner les acteurs vers des projets d'EnR de moindres impacts
(planification, conception, réalisation, mise en exploitation, démantèlement)

Concilier « Neutralité Carbone » et « Zéro perte nette de biodiversité »

Pourquoi ?

Comment ?



Pressions & incidences potentielles

Typologie

1. Individus

- **Dérangement** : attraction (« puits ») répulsion (aversion) contournement habitude, modification du comportement reproducteur
- **Mortalité** : collision, électrocution, barotraumatisme, brûlure,

...

2. Habitats

- Destruction
- Altération/dégradation/diminution de leur capacité d'accueil
- Fractionnement
- Pollution

3. Fonctions écologiques

- Physiques : déstructuration des sols
 - Biogéochimique : modification cycles C ou N
- Biologiques: modif. chaînes trophiques, perturbation reproduction, altération couloirs migratoires journaliers ou saisonniers

4. Services écosystémiques

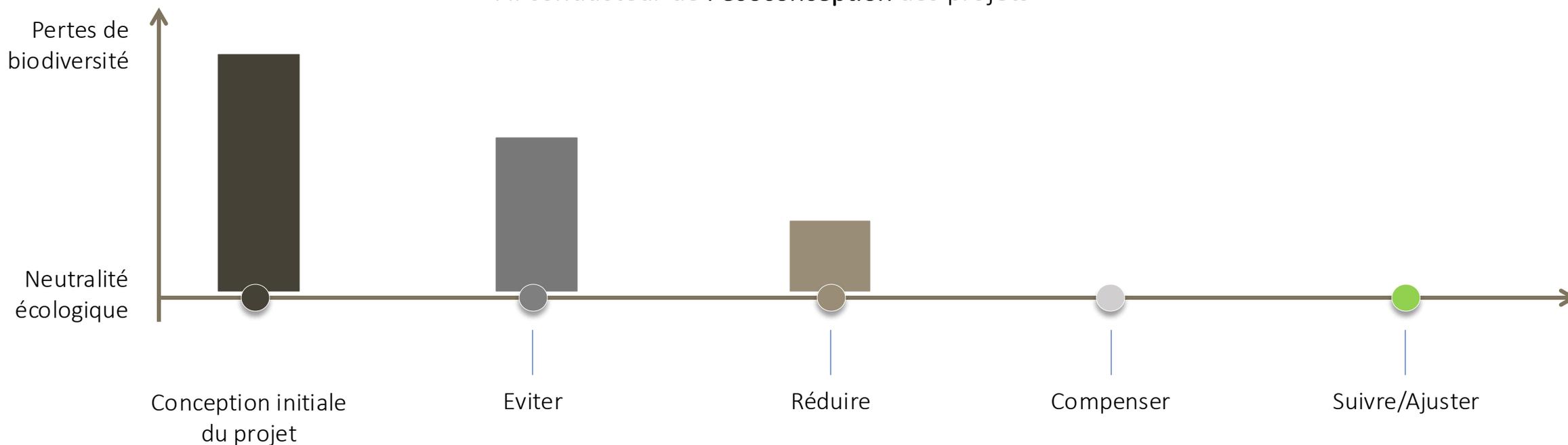
- Impact paysager
- Destruction de puits de Carbone
 - Pollution
 - Diminution de la régulation des insectes nuisibles ou ravageurs



Solutions d'atténuation

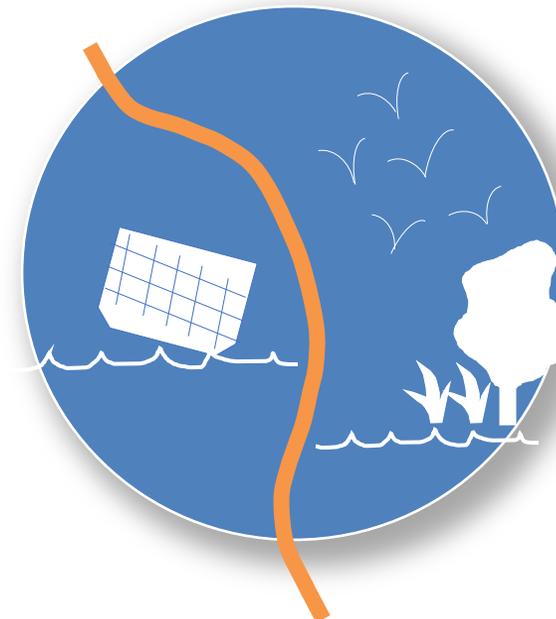
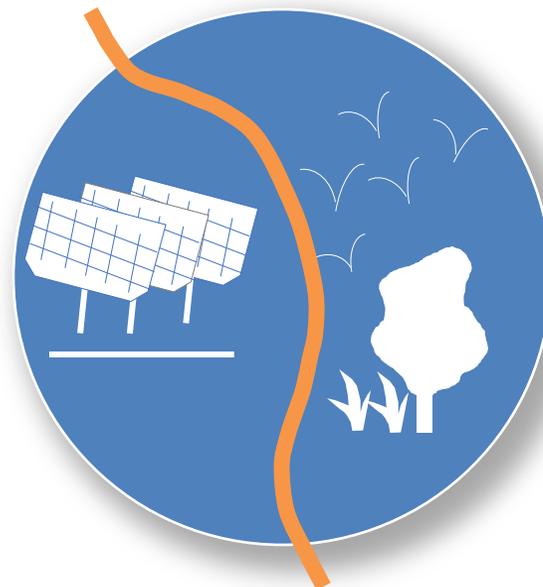
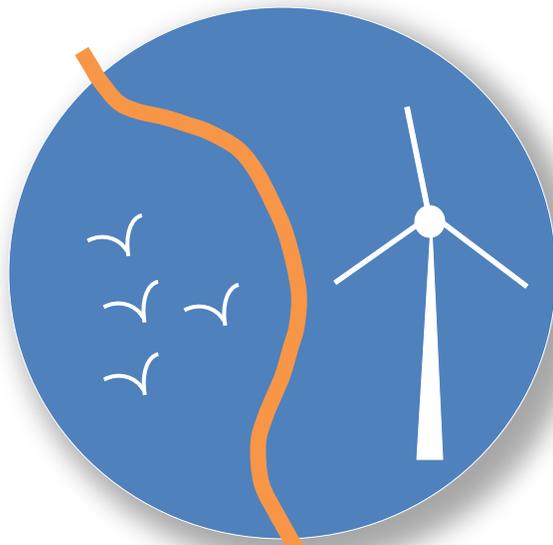
Séquence ERC

Fil conducteur de l'écoconception des projets



Solutions d'atténuation

Evitement*

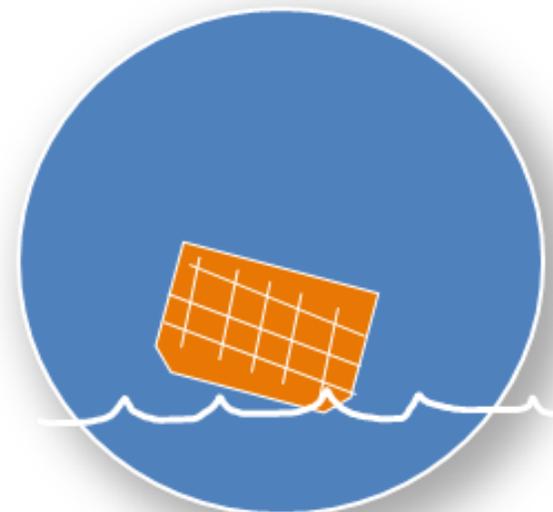
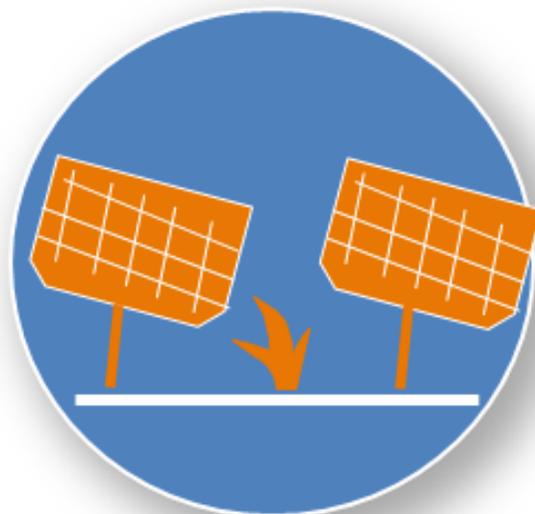
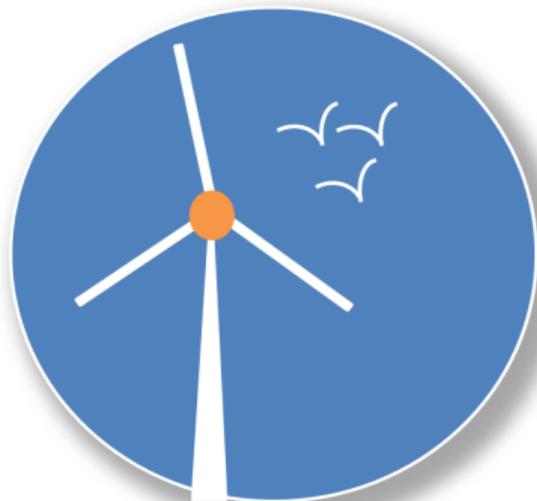


- Evitement d'**opportunité** (ne pas faire)
- Evitement **géographique** ou d'**emprise** (faire « ailleurs » ou « moins »)
- *Faire autrement*

*Annule ou modifie un projet afin de **supprimer totalement un impact négatif** identifié qu'il aurait pu engendrer sur une(des) cible(s) pré-identifiée(s)

Solutions d'atténuation

Réduction*

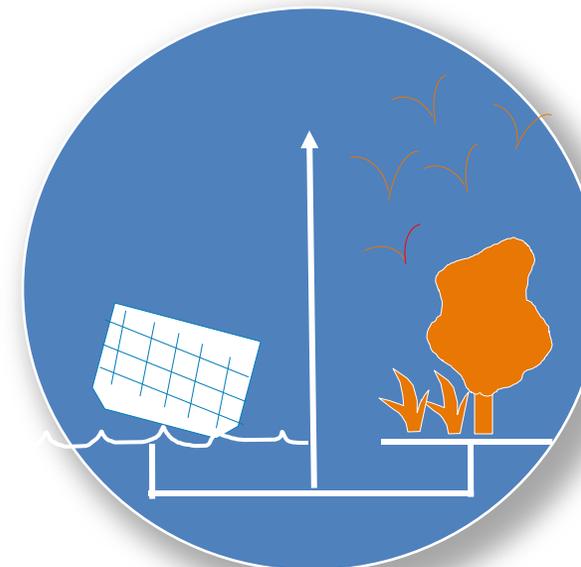
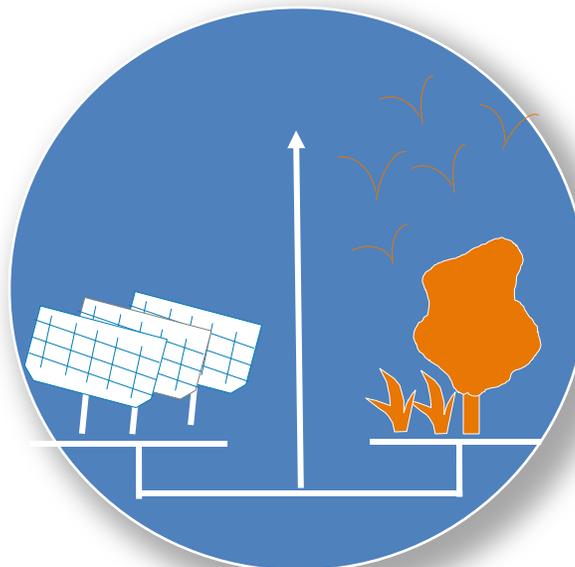
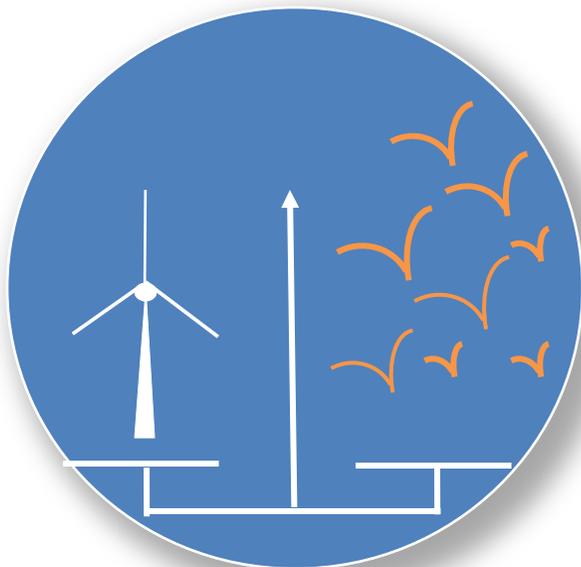


- Faire / conduire **autrement** :
- le chantier
 - l'exploitation
 - le démantèlement/recyclage

*Réduit autant que possible la **durée**, l'**intensité** et/ou l'**étendue** des impacts d'un projet sur l'environnement ne pouvant être complètement évités, notamment en mobilisant les meilleures techniques disponibles (*moins d'impact à un coût raisonnable*)

Solutions d'atténuation

Compensation*



- Apporter une **contrepartie** aux incidences négatives notables, directes ou indirectes, du projet sur l'environnement
- Maintenir voire de rétablir la qualité environnementale et les fonctions écosystémiques associées aux milieux naturels

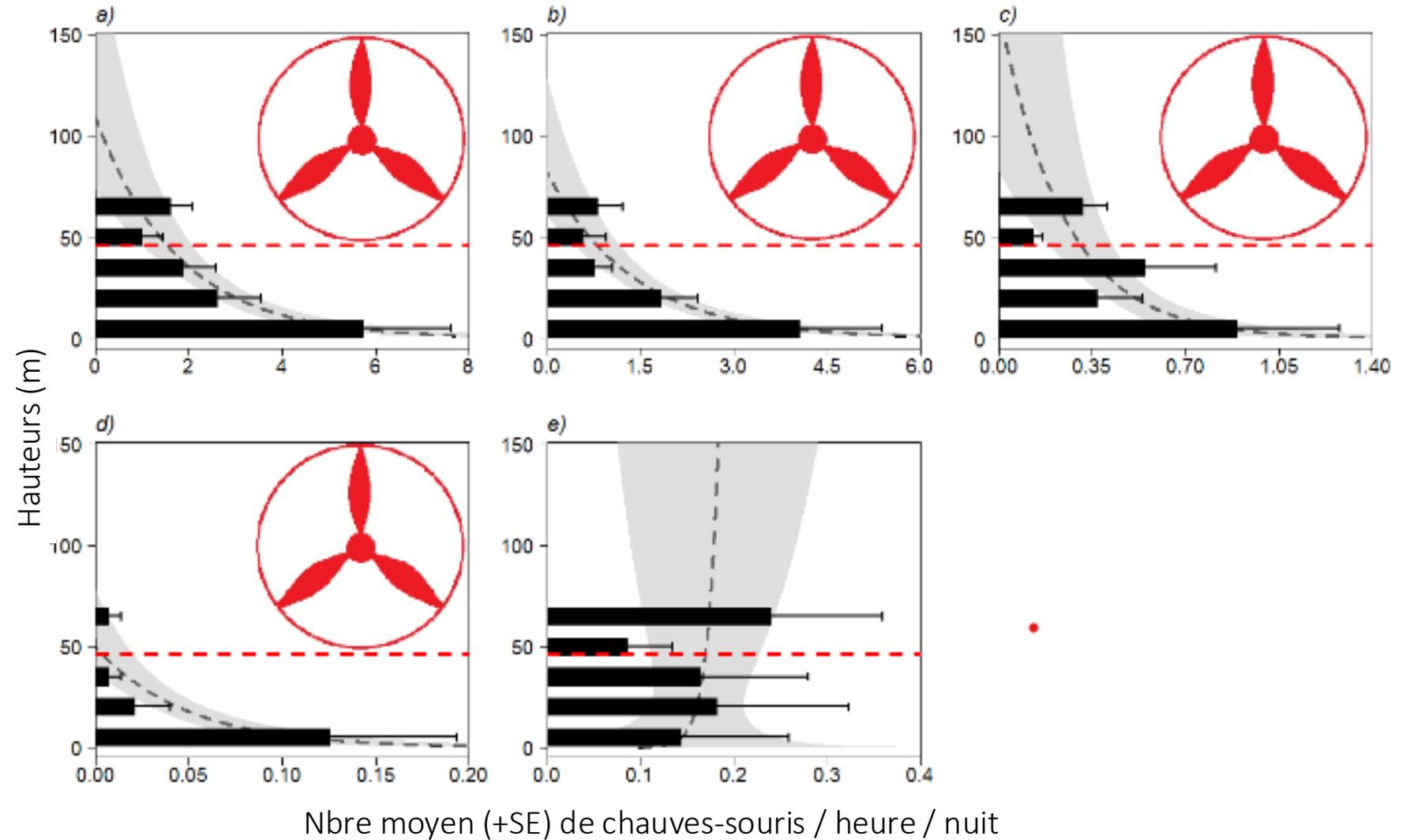
Ex. : éolien terrestre

Risques d'incidences



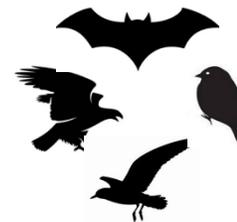
1. Individus

- Mortalité :
collision, barotraumatisme, ...



Ex. : éolien terrestre

Risques d'incidences

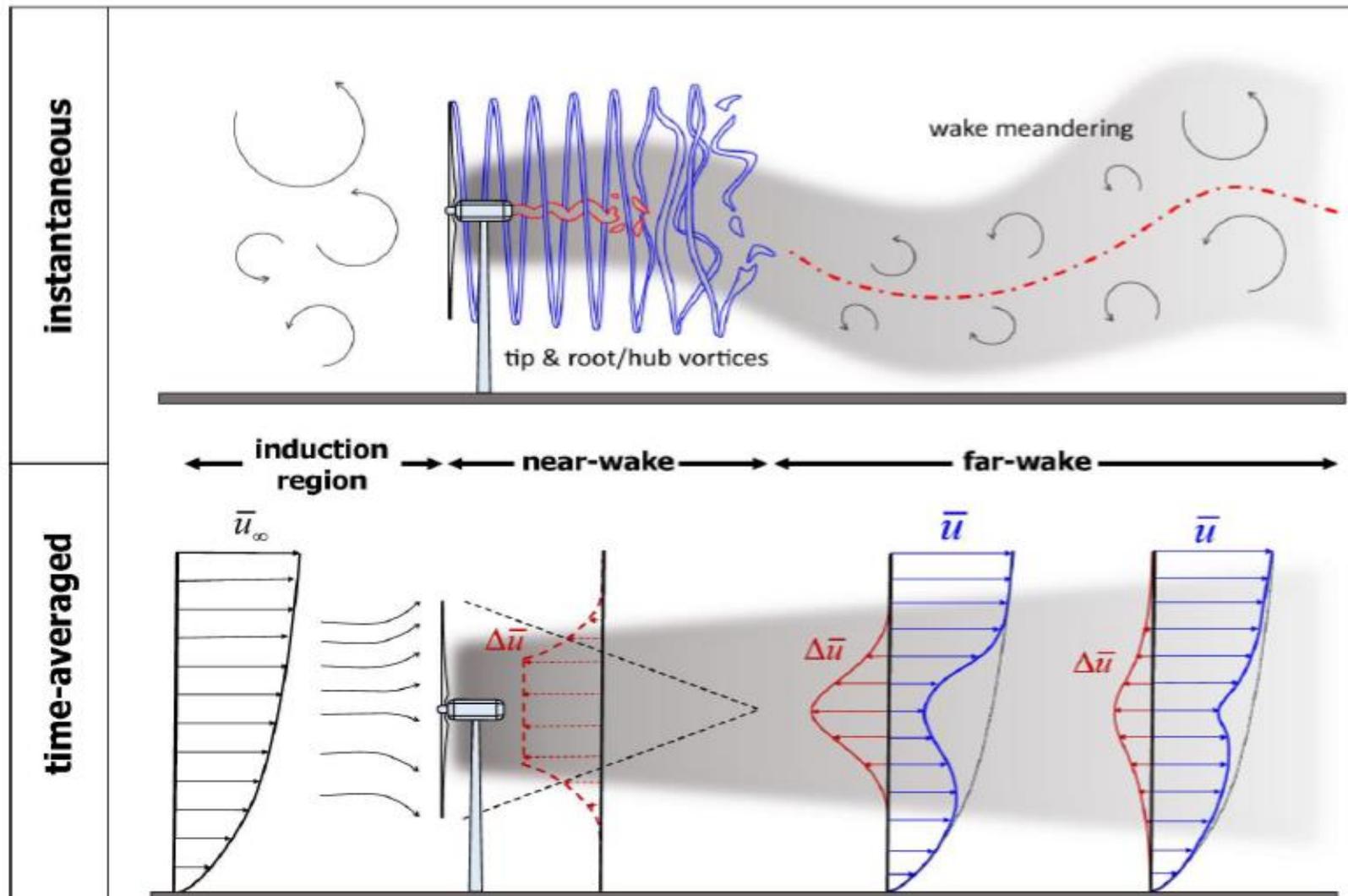


1. Individus

- Mortalité : collision, barotraumatisme, ...
- Dérangement : attraction (« puits »), répulsion (aversion)

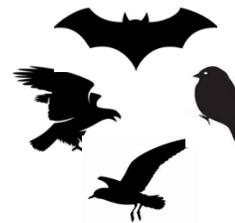
2. Habitats

- Destruction emprises au sol
- Dégradation de leur capacité d'accueil turbulences dans colonne d'aire & effet de sillage > 1,5 km
- Fractionnement



Ex. : éolien terrestre

Solutions



Sites d'implantation du parc
éolien



Ex. : évitement aires protégées, corridors migratoires, forêts, zones humides ...



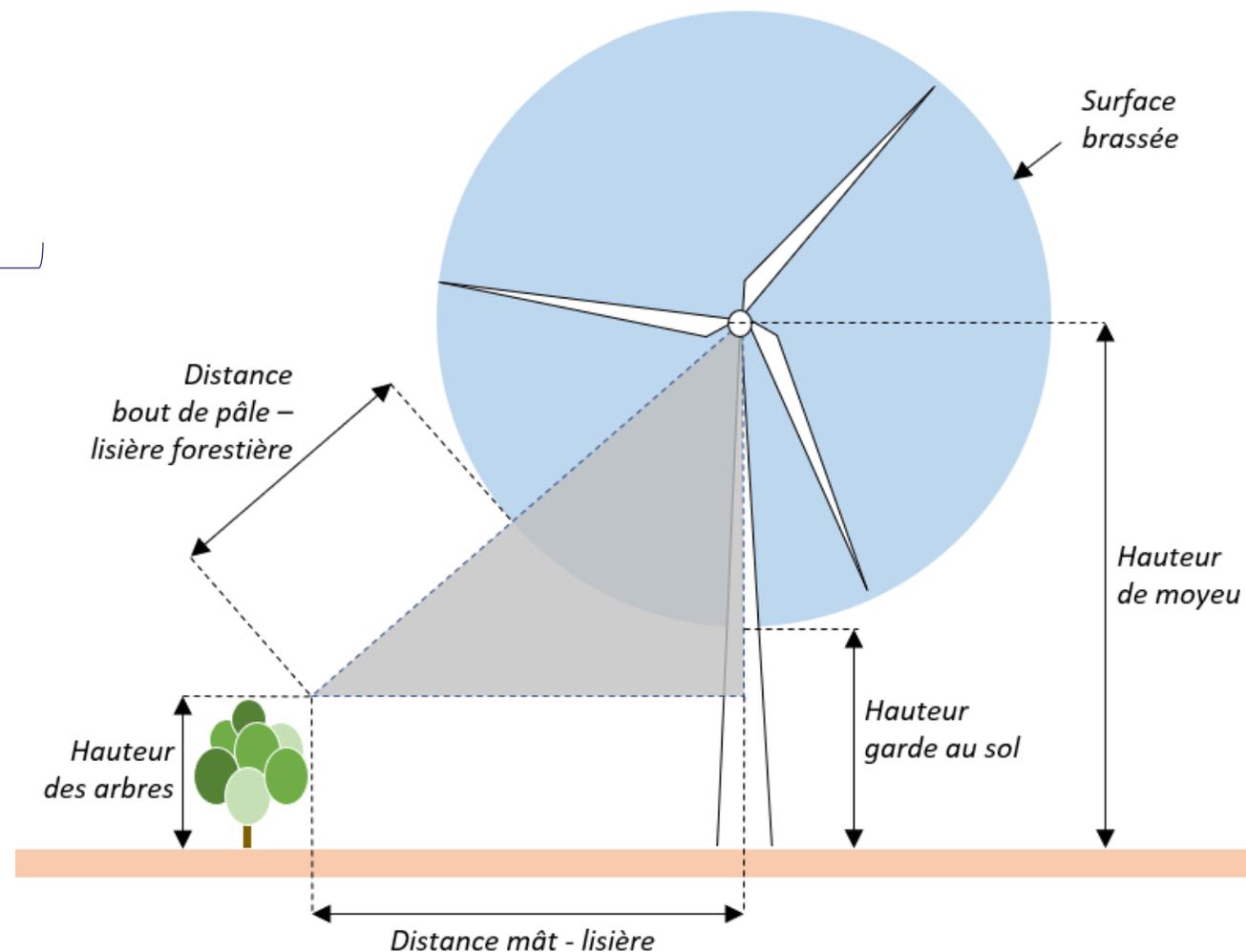
Ex. : éolien terrestre

Solutions



- Implantation des éoliennes au sein du parc
- Conception des aérogénérateurs (gabarit des machines)

- éloignement vis-à-vis des habitats favorables : haies, lisières forestières, ZH, gîtes à chauve-souris... (> 200 m)
 - installation // aux corridors migratoires
- hauteurs de garde au sol suffisante (> 30 m)



Ex. : éolien terrestre

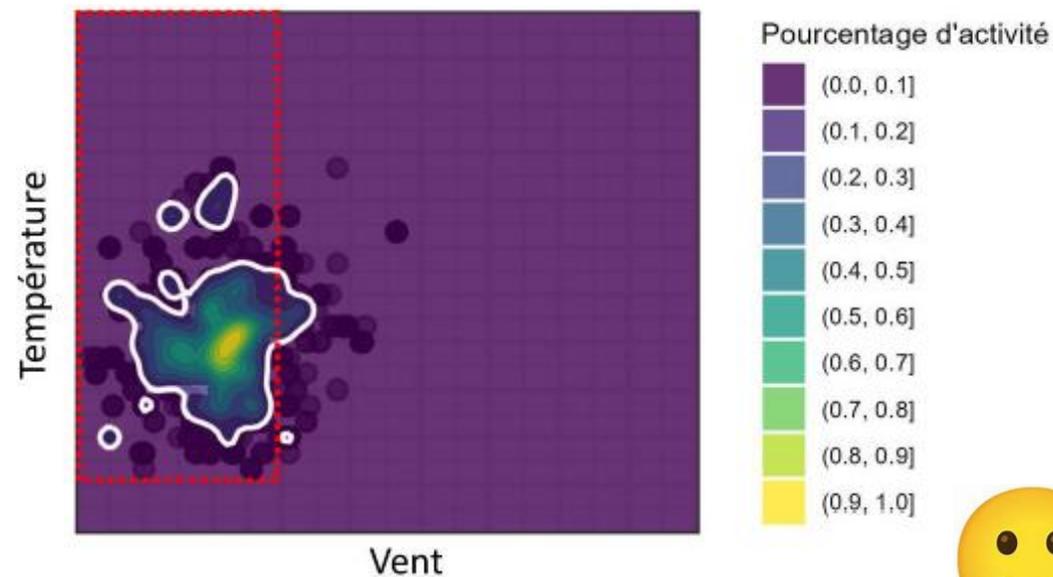
Solutions



- Implantation des éoliennes au sein du parc
- Conception des aérogénérateurs (gabarit des machines)
- Asservissement des machines



- *Arrêt programmé des machines lors des périodes d'activités des chauve-souris*
- *Critères d'arrêt des machines spécifiques à chaque espèce à l'efficacité éprouvée*



Ex. : éolien terrestre

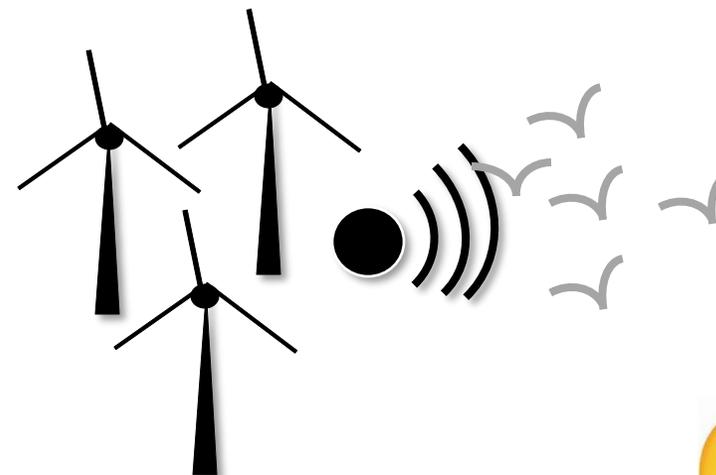
Solutions



- Implantation des éoliennes au sein du parc
- Conception des aérogénérateurs (gabarit des machines)
- Asservissement des machines

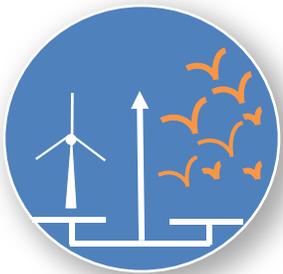


- *Différents dispositifs de détection automatique des oiseaux et d'arrêt des machines sont disponibles*
- *Efficacité restant à démontrer scientifiquement*



Ex. : éolien terrestre

Solutions



■ Compensation pertes de biodiversité

- Ilots de senescences
- Plantation de haies
- Modification des pratiques culturales (passage au BIO)

- ⏟
- *Difficultés à compenser tous les types d'incidences dont la perte d'habitats*



Ex. : solaire photovoltaïque au sol

Risques d'incidences

1. Individus

- Dérangement : attraction (« puits »), répulsion (aversion)

2. Habitats

- Destruction
- Dégradation de leur capacité d'accueil modification des conditions d'habitats
- Fractionnement



Ex. : solaire photovoltaïque au sol

Risques d'incidences

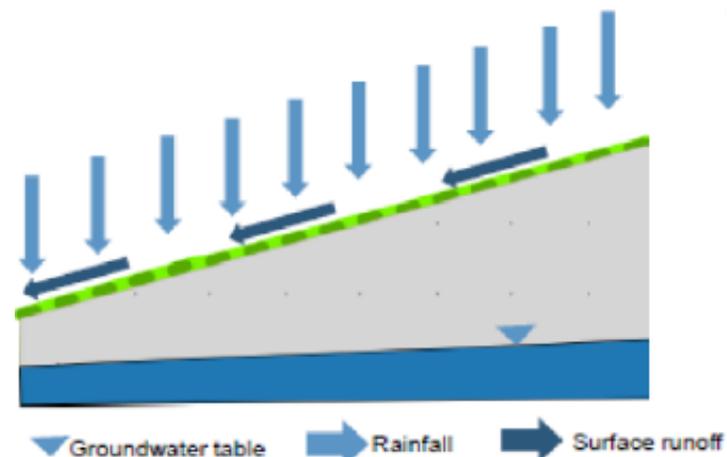
1. Individus

- Dérangement : attraction (« puits »), répulsion (aversion)

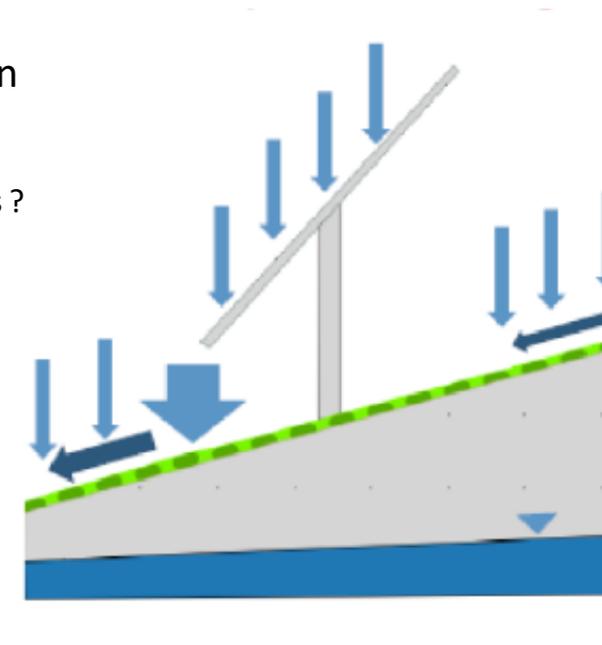
2. Habitats

- Destruction
- Dégradation de leur capacité d'accueil modification des conditions d'habitats
- Fractionnement

Avant installation



Après installation
Modification spatiales et quantitatives ?



Ex. : solaire photovoltaïque au sol

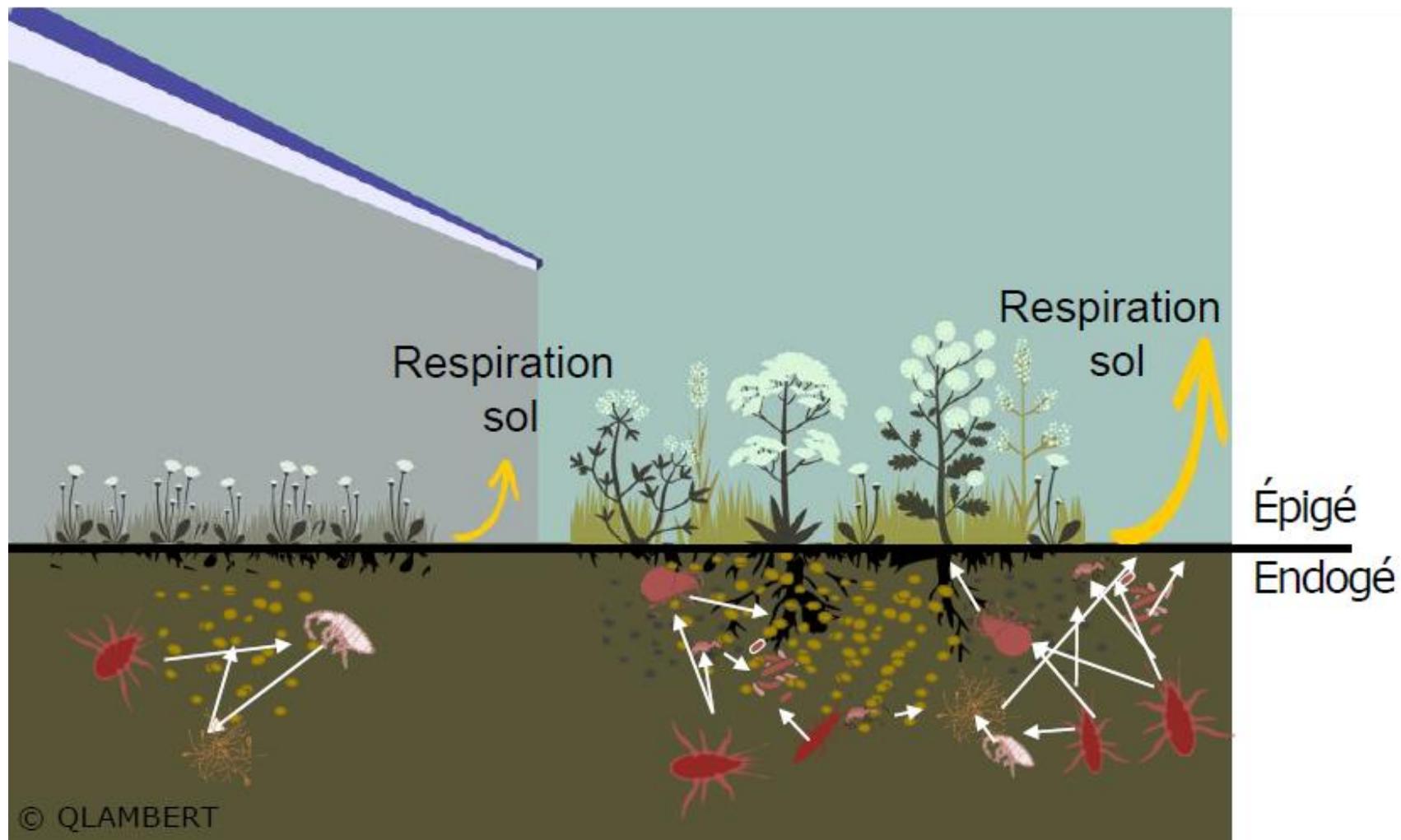
Risques d'incidences

1. Individus

- Dérangement : attraction
(« puits »), répulsion
(aversion)

2. Habitats

- Destruction
- Dégradation de leur capacité
d'accueil modification
des conditions d'habitats
- Fractionnement



Ex. : solaire photovoltaïque au sol

Solutions

1. Eco-implantation



- Site le plus favorable
- Surface optimale du parc

2. Eco-design du parc



- Plan de masse
- Panneaux
- Clôtures
- Câbles électriques
- Plateformes techniques, bases vie
- Voies d'accès et pistes de circulation des engins

3. Eco-design de l'écosystème au sein du parc



- Habitats / végétation souhaitée au sein des :
- Bandes OLD
 - Emprises

4. Gestion du parc



- Gestion conservatoire habitats / végétation



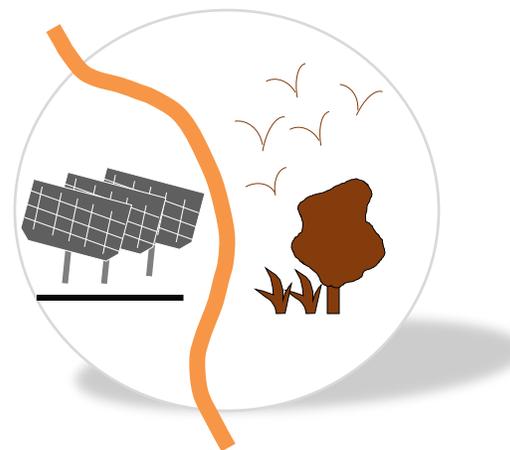
Ex. : solaire photovoltaïque au sol

Solutions

1. Eco-implantation



- Site le plus favorable
- Surface optimale du parc



- *Choisir des sites « à moindre enjeux environnementaux » en donnant la priorité aux toitures, et aux espaces déjà artificialisés*
- *Eviter les sites à forts enjeux de biodiversité, patrimoniaux et/ou écologiques*
- *Limiter la surface des parcs*

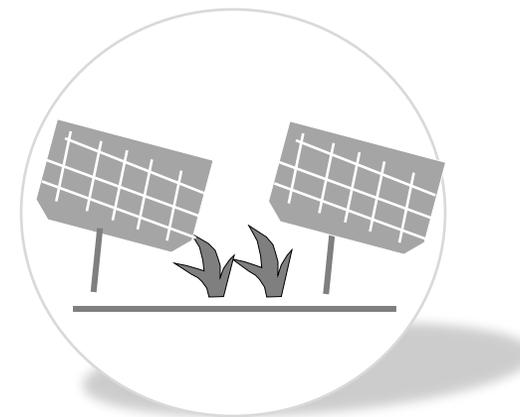
Ex. : solaire photovoltaïque au sol

Solutions

2. Eco-design du parc



- Plan de masse
- Panneaux
- Clôtures
- Câbles électriques
- Plateformes techniques, bases vie
- Voies d'accès et pistes de circulation des engins



- *Maintenir des habitats pour les espèces à forts enjeux et les corridors écologiques*
- *Maintenir une radiation solaire et une précipitation au sol suffisante (ex: hauteur et inter-rang panneaux, modules bifaciaux fortement transparent)*
- *Limiter les emprises des dispositifs d'ancrage des panneaux et connexes*
- ...

Ex. : solaire photovoltaïque au sol

Solutions

2. Eco-design du parc



- Plan de masse
- Panneaux
- Clôtures
- Câbles électriques
- Plateformes techniques, bases vie
- Voies d'accès et pistes de circulation des engins



Ex. : solaire photovoltaïque au sol

Solutions

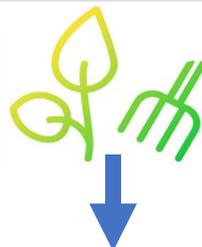
3. Eco-design de
l'écosystème au sein
du parc



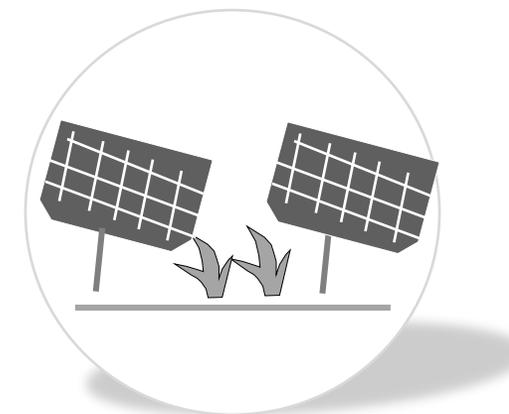
Habitats /
végétation
souhaitée au sein
des :

- Bandes OLD
- Emprises

4. Gestion du parc



Gestion
conservatoire
habitats /
végétation



- *limiter les défrichements,*
- *Mettre en place une gestion conservatoire de la végétation*
- ...

Merci de votre attention

Contacts :

- OFB : veronique.debilly@ofb.gouv.fr
- ADEME : thomas.eglin@ademe.fr

Site web de l'Observatoire des énergies renouvelables terrestres et de la biodiversité :

- <https://enr-pprod.ofb.fr/>



PARTIE 2

Energies renouvelables et Natura 2000 – Partage d'un retour d'expérience

Virginie REYNAUD - Responsable prospection énergies renouvelables Nouvelle-Aquitaine, ENGIE green

Mélanie LE BRIS - Responsable biodiversité Est & Occitanie, ENGIE green





ENERGIES RENOUVELABLES ET NATURA 2000

PARTAGE D'UN RETOUR D'EXPERIENCE

Webinaire du 24 septembre 2024



RESTREINT



INTERNE



SECRET



Plan de la présentation

- Périmètre de notre retour d'expérience et lien avec les sites Natura 2000
- Méthodologie de choix des sites d'implantation, déroulement des projets et concertation avec les territoires
- La prise en compte des enjeux biodiversité : méthodologie au stade du « Développement » et « Exploitation »

Contexte et périmètre de l'intervention ENGIE Green

- Contexte : partenariat en cours avec la fédération des PNR ; partage de retours d'expérience sur le déploiement des ENR dans les PNR

- Le périmètre de notre retour d'expérience :
 - ENGIE Green, filiale du groupe ENGIE, qui intervient en France métropolitaine sur le déploiement des ENR de type :
 - ✓ Parcs éoliens terrestres
 - ✓ Parcs photovoltaïques : centrales au sol, agrivoltaïsme, ombrières de parking
 - Environ 400 « parcs » (solaires ou éoliens) exploités (toutes régions France), premiers démantèlements ou repowering déjà expérimentés
 - Peu de REX sur du PV flottant
 - « Agrivoltaïsme » en cours de développement

Méthodes de sélection des sites en phase « Prospection »

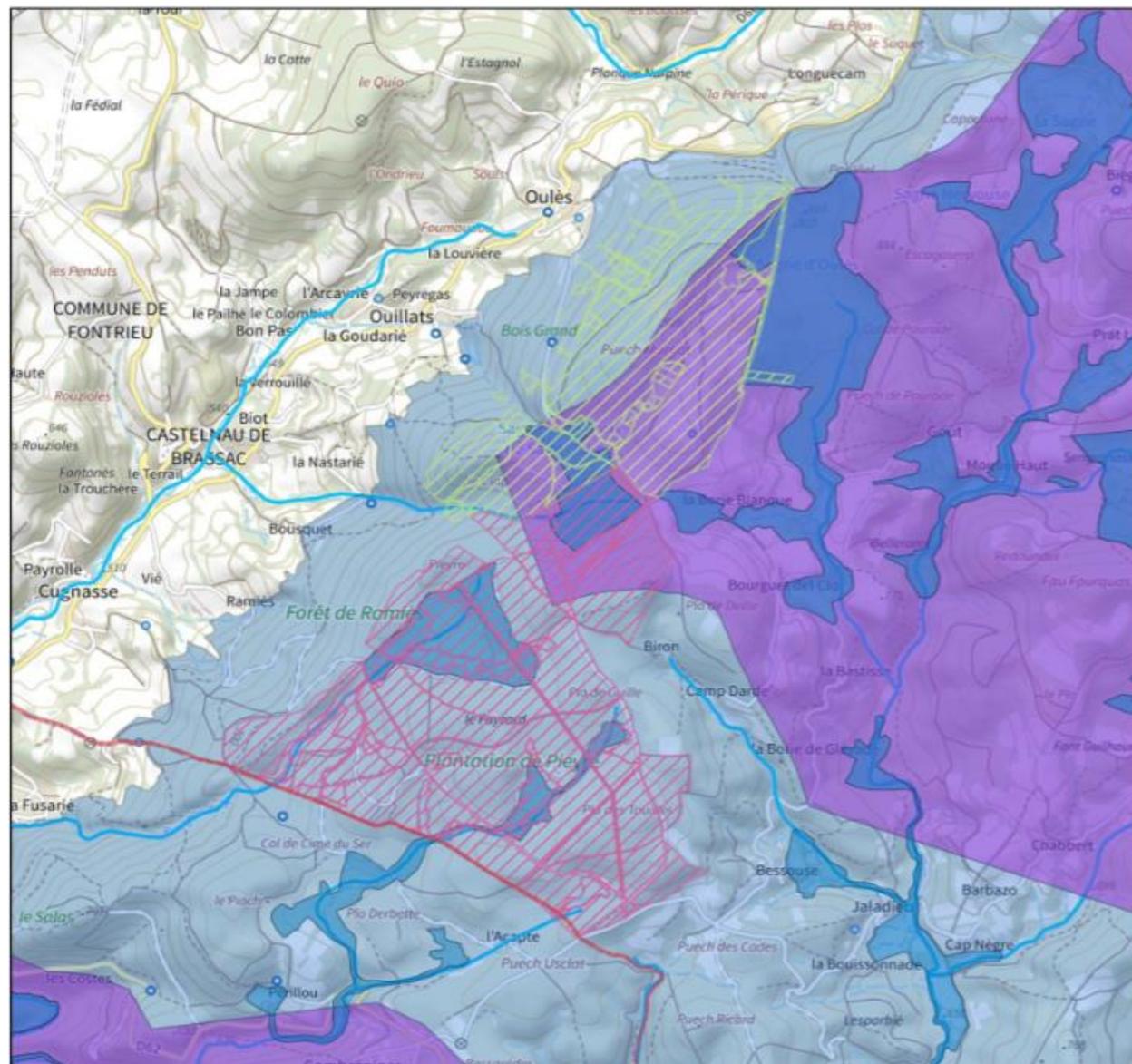
- Prospection = première étape d'un projet en vue de sélectionner un site d'implantation d'un potentiel projet ENR
- Critères de différents ordres :
 - Techniques (topographie/accès, distance au poste source, surface, productible (ensoleillement/vent))
 - Environnementaux et paysagers (enjeux biodiversité dont zones humides, co visibilité) sur la base des données disponibles
 - Locaux (objectifs du territoire, proximité riverains, acceptabilité locale...)
 - Réglementaires (urbanisme, réglementation ICPE, loi APER + décrets)
- Méthodologie :
 - Analyse cartographique et étude de préfaisabilité
 - 1er contacts (propriétaires et mairies)
 - Si globalement positif : on engage les études de DEVELOPPEMENT (études de terrain, design,...)

*A ce stade, nous nous basons sur des données bibliographiques
publiques*

Méthodes de sélection des sites « Prospection »

Exemple d'une cartographie des enjeux

- Analyse multi critères EOLIEN



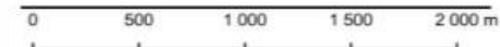
PROJET EOLIEN - GRANDPUECH FORESTIER

Contraintes environnementales

Lég

Appartenance des parcelles :
Foncier GF Combespinasse
Foncier communal

Environnement :
ZNIEFF 2
ZNIEFF 1
Natura 2000 Habitat
Cours d'eau



Système de coordonnées : RGF1993 Lambert
Echelle : 1:30 000

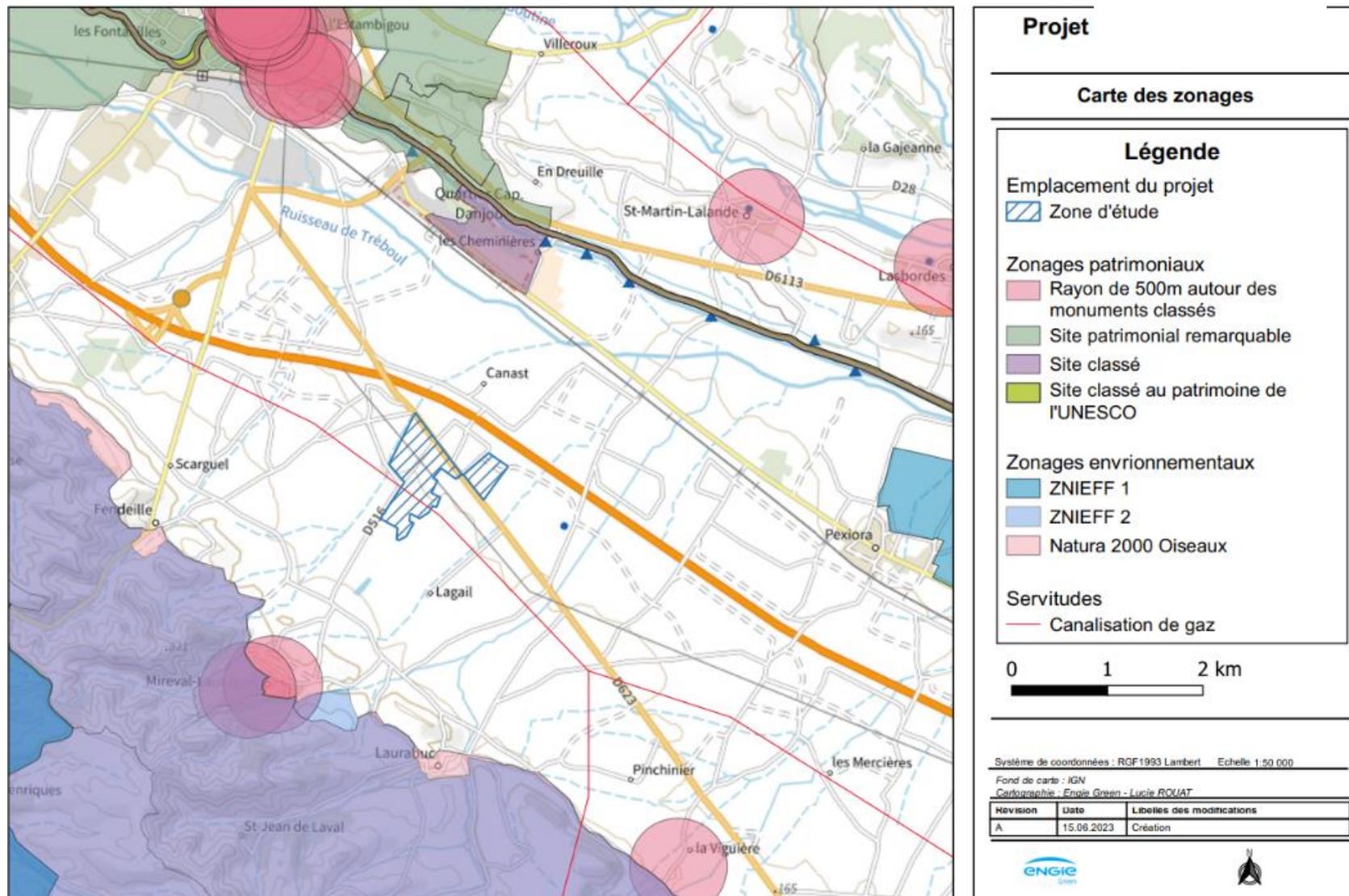
Fond de carte : IGN
Cartographie : Engie Green - Lucie ROUAT

Révision	Date	Libellés des modifications
A	24.06.2024	Création

Méthodes de sélection des sites « Prospection »

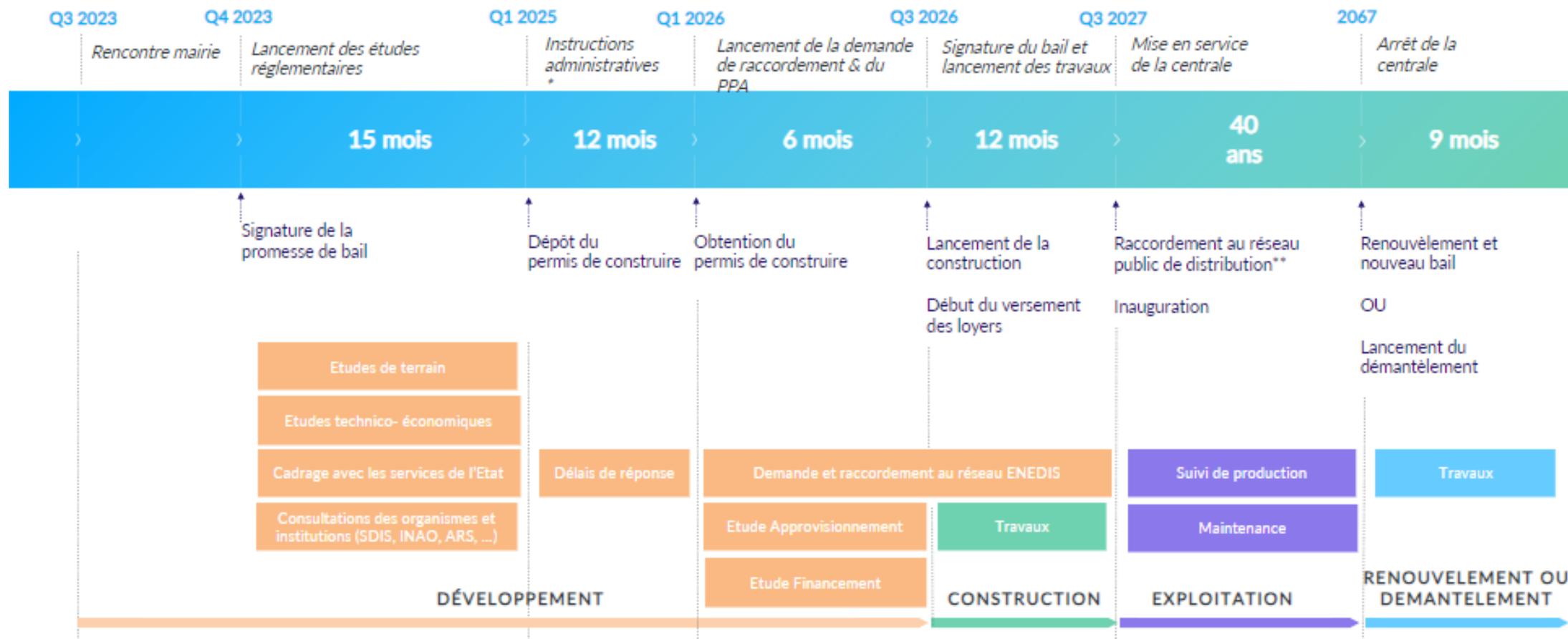
Exemple d'une cartographie des enjeux

- Analyse multi critères solaire photovoltaïque au sol

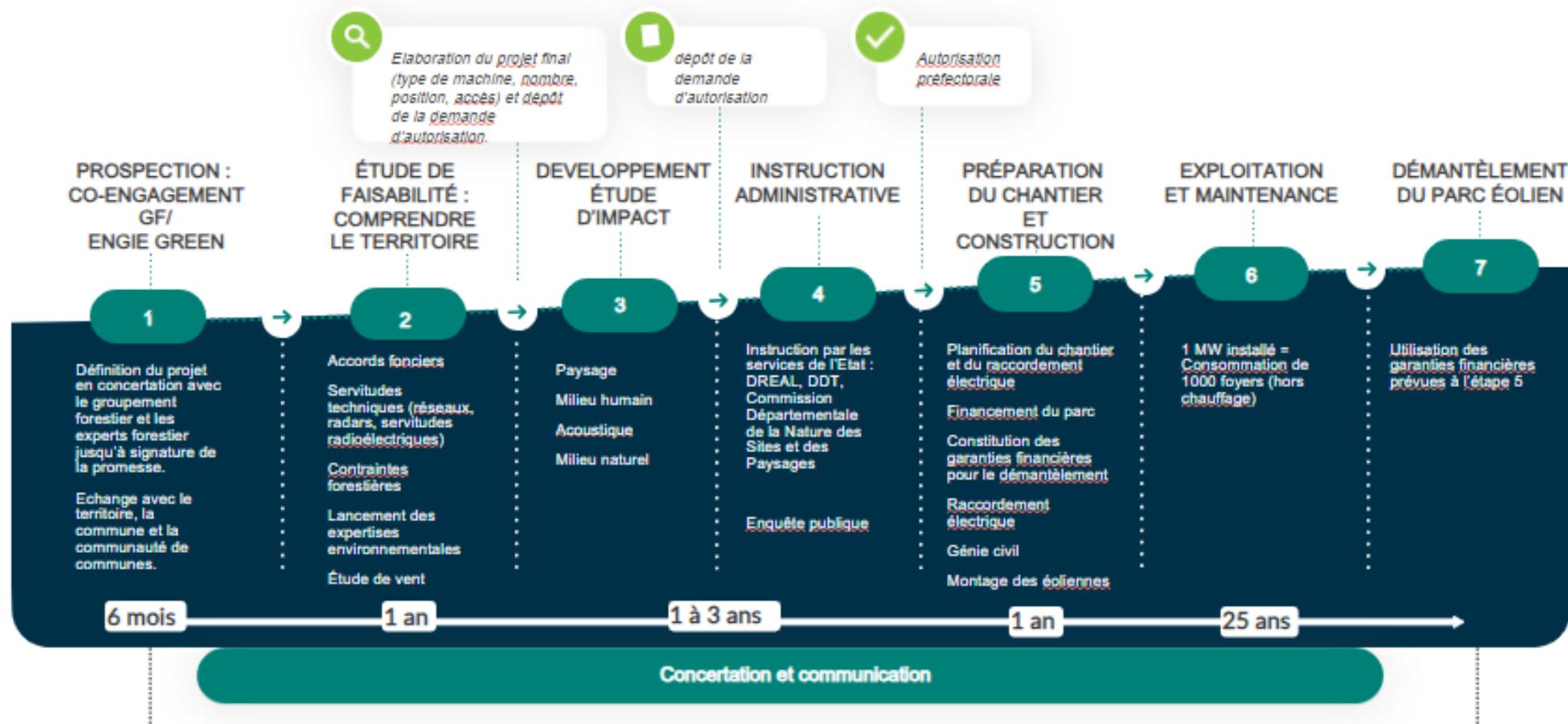


Planning de développement - exemple

PHOTOVOLTAÏQUE



La phase d'acquisition des données de terrain, de concertation dure de 18 à 24 mois



Pour un projet éolien, la phase de « développement » prendra plusieurs années (4 à 8 ans)



Information et partage - Partager les informations avec transparence

Pédagogie - Faire en sorte que le projet soit **compris par le territoire**

- Faire monter en compétence élus et citoyens
- Mener une pédagogie autour des ENR, des étapes du développement du projet, etc.

Temporalité - **Rythmer l'information** apportée au territoire

Confiance - Travailler dans une **relation de confiance**

Planification et adaptation - Mettre en place un **dispositif adapté**

- Adapter le dispositif aux parties prenantes, aux enjeux du territoire et au projet
- Co-construire le dispositif avec les élus

Terrain et engagement - S'ancrer sur le territoire et **sur le terrain avec les acteurs**

Les parties prenantes majeures en phase de prospection



Acteurs du territoire rencontrés en amont du projet :

- Commune : Maire et Elus
- Propriétaires et Exploitant(e)s agricoles
- Communauté de Communes/Communauté d'Agglomération (Elus, Chargé ENR)
- Autres acteurs majeurs du territoire (ex : Parc naturel régional, Chambre d'Agriculture...)

Accord des élus
de la commune



La mise en place d'un plan de dialogue territorial adapté et partagé, en phase de développement



Le dialogue territorial est une phase indispensable dans le déroulé d'un projet et il **existe autant de méthodes qu'il y a de projets**. Il ne s'agit pas de déployer tous les outils sur tous les projets mais de s'adapter

Lancement des études techniques et environnementales

Analyse des variantes et choix d'une variante

Dépôt du dossier et instruction par les services de l'Etat

Décision du préfet

Etablir un calendrier des actions à mener
Choix des outils à dispositions

Mise en place du Plan de dialogue territorial

Echanger sur le contexte territorial, les enjeux, attentes, sensibilités et connaissances

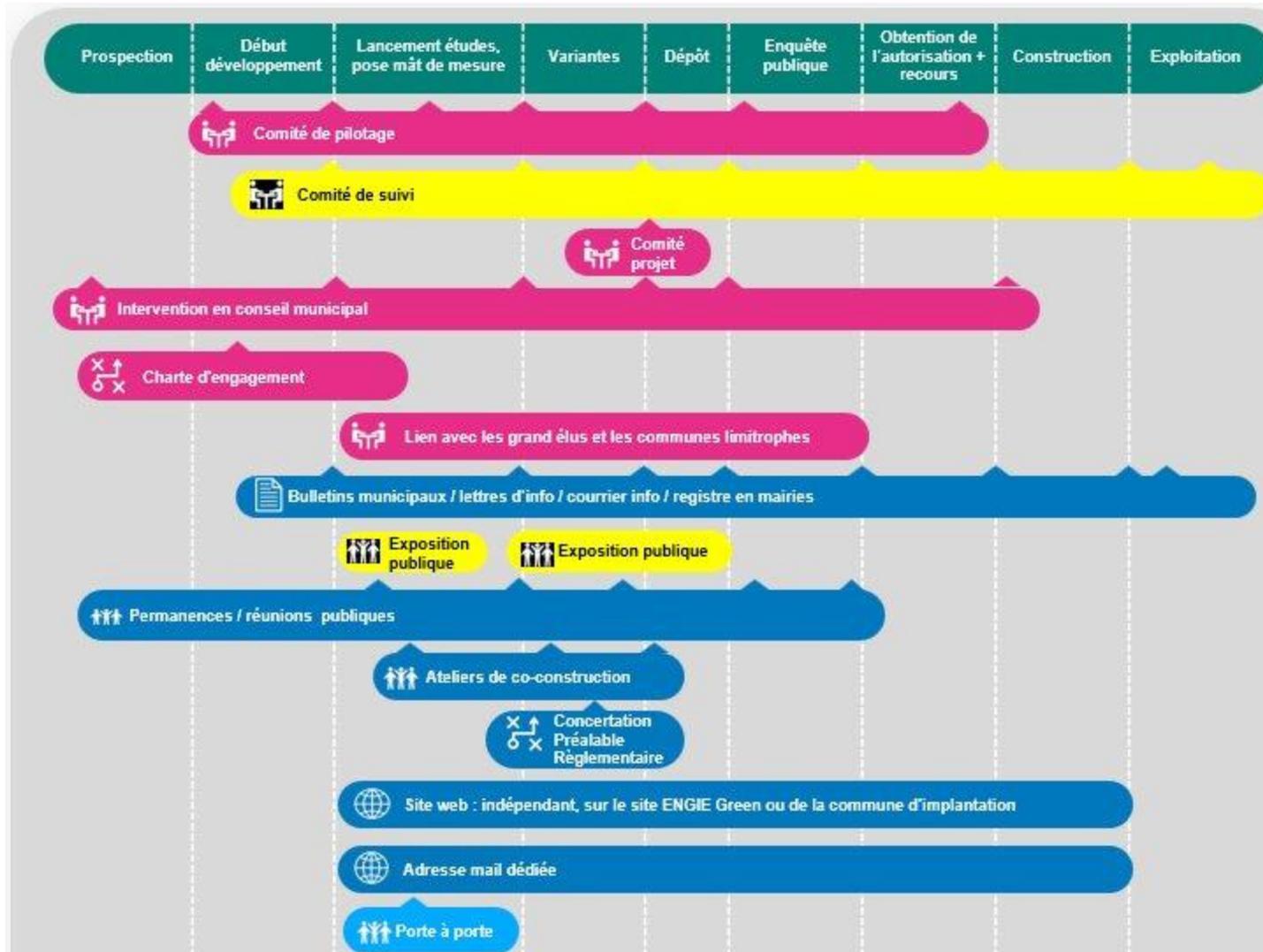
Partager et présenter le projet

Comité de projet*

Enquête publique*

Porte à Porte, Entretiens avec les acteurs, Comité de pilotage, Comité de suivi, Présentation en Conseil municipal, Permanences Publiques, Charte d'engagement, information dans le bulletin municipal, Flyers, sites internet, ... , *(figures réglementaires)

Un dialogue territorial qui se poursuit tout au long du projet et de la vie du parc



La prise en compte de la biodiversité chez ENGIE green

Le pôle environnement chez ENGIE green, ce sont...

16 personnes dont 11 personnes sur le thème de la biodiversité

... Sur toute la chaîne de valeur,

Accompagnement de la prospection, le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens et solaires **sur tous les sujets d'écologie et de biodiversité**

... mais aussi sur d'autres missions comme :

- › Le retour d'expérience : quelles sont les mesures qui fonctionnent bien sur nos sites ?
- › L'innovation : travail avec les fabricants sur les systèmes de détection avifaune
- › La connaissance : étude de certaines espèces comme la Cigogne noire
- › La recherche : un doctorant travaille sur le sujet de l'évolution de la végétation dans les parcs solaires
- › Le partage : animation de conférences, interactions avec la presse



Quelques points réglementaires biodiversité

La conciliation entre les objectifs de transition énergétique et de reconquête de la biodiversité doit respecter l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité, comme le prévoient les principes généraux établis par l'article L. 110-1 du code de l'environnement.

Protection des espèces

Un régime de protection stricte de certaines espèces de flore et de faune sauvages est établi par les articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement.

Si l'impact après mesures subsiste, il est nécessaire de produire un dossier espèces protégées.

Contenu de l'étude d'impact

Le contenu est cadré par l'article R.122-5 du CE. L'étude doit être proportionnée à la sensibilité environnementale, et notamment sur les enjeux biodiversité.. Elle comporte toujours une notice des incidences Natura 2000.



L'étude d'impact – les inventaires (éolien)

Les inventaires pour l'éolien se déroulent **sur une année complète**. Un focus est réalisé sur la faune volante (**oiseaux et chauves-souris**) avec une attention particulière sur les espèces migratrices et les rapaces. Le nombre de sorties préconisées peut varier selon les régions et il peut être nécessaire de prévoir des sorties spécifiques (type Cigogne noire, Milan royal etc).

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Avifaune	2	5			6 à 8			7 à 10				
Chauves-souris				2		2		4				
Écoutes en hauteur*												

Nombre de sorties minimum en région Grand-Est pour les chauves-souris et l'avifaune (éolien)

A ces sorties « faune volante », il faudra rajouter des inventaires concernant :

- les habitats naturels et la flore,
- les amphibiens et reptiles,
- les insectes
- les grands mammifères

- *Écoutes faites sur un mat de mesures pendant la phase d'activité des chauves-souris



L'étude d'impact – les inventaires (solaire)

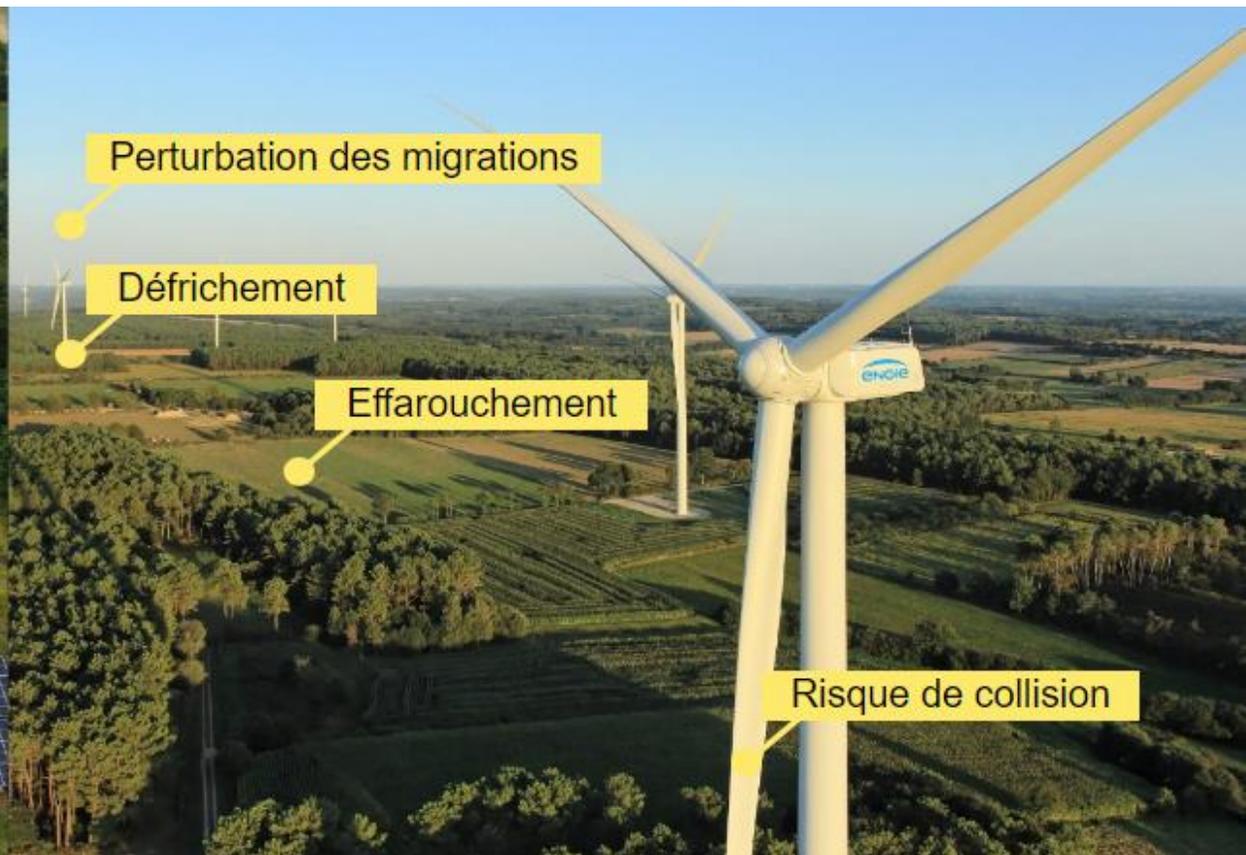
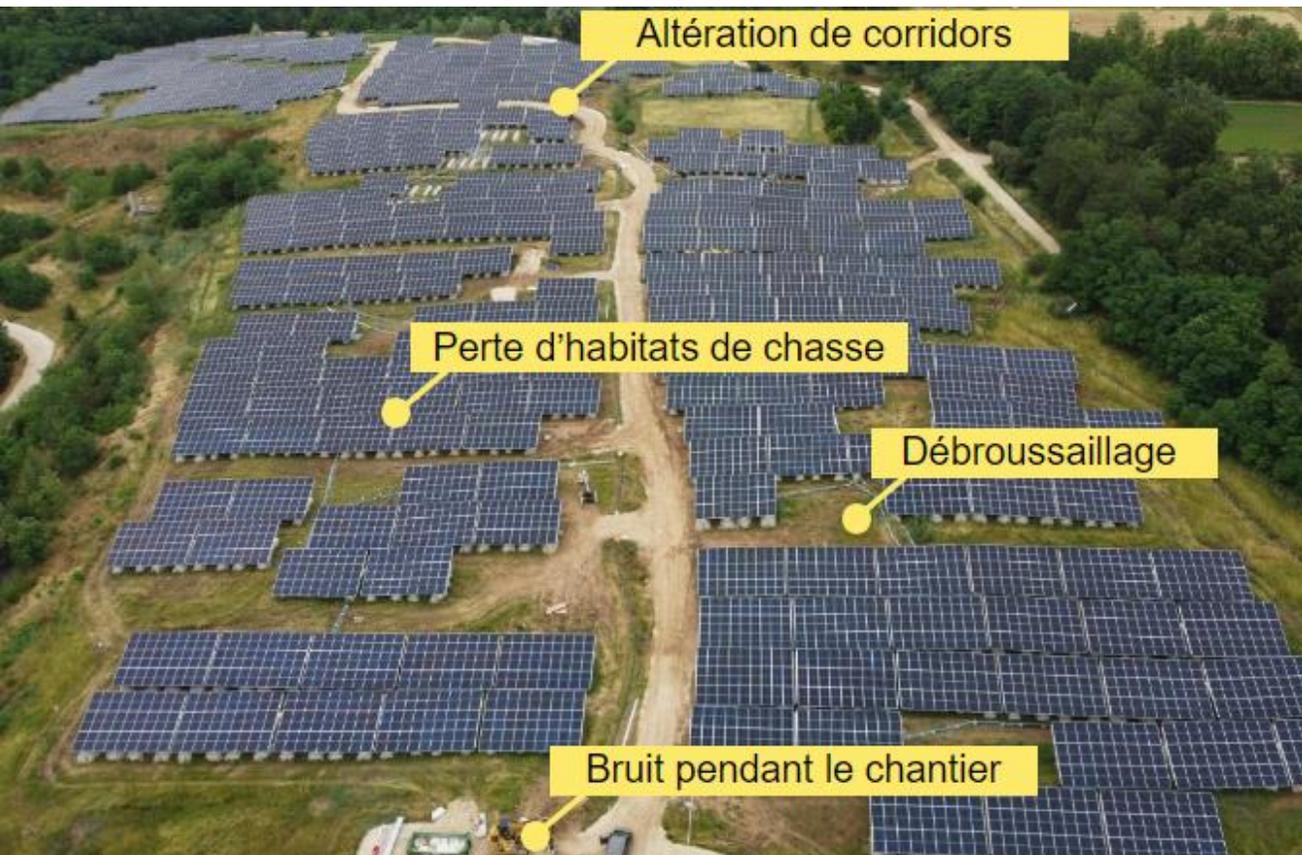
Les inventaires pour un parc solaire se déroulent **sur une année complète (+/- l'hiver)**. Contrairement à l'éolien, on va s'intéresser aux oiseaux (plutôt nicheurs) mais également de façon importante à la flore, aux amphibiens, aux reptiles et aux insectes.

→ le risque va se porter principalement sur la perte d'habitat et l'effarouchement.

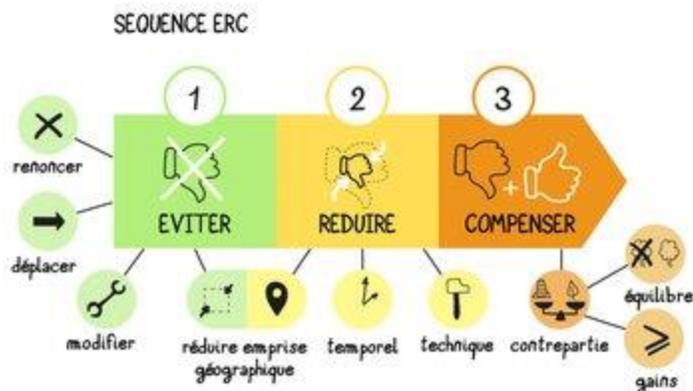
Si la zone le nécessite, il est également nécessaire de demander au bureau d'études **des sondages pédologiques** pour les zones humides.



Impacts - exemples



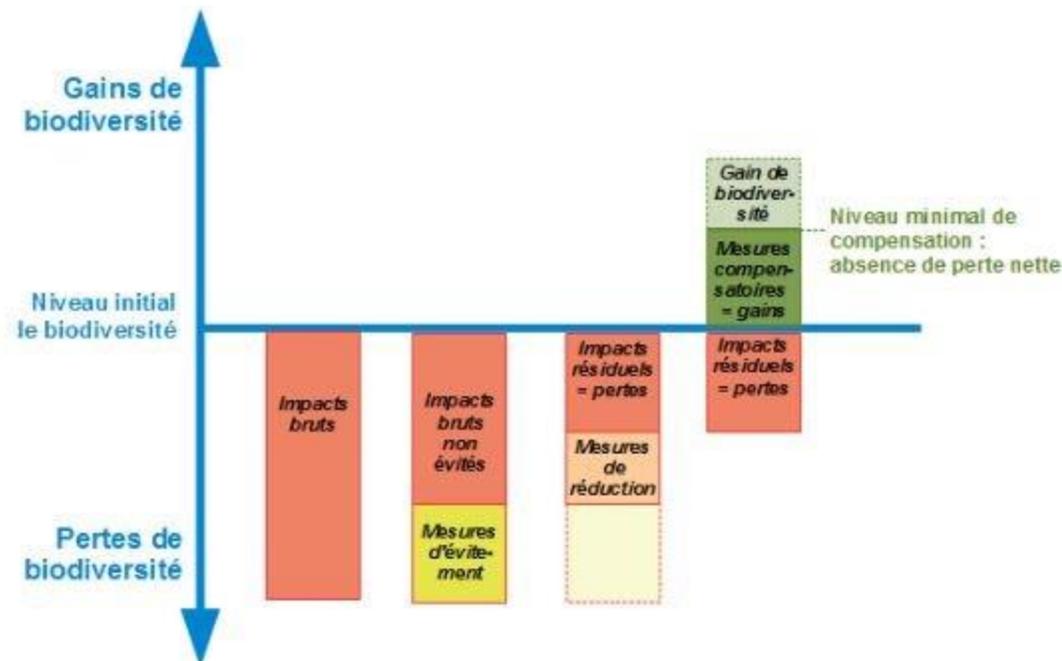
Mesures Eviter-réduire-compenser



Implantation (dans le site)
Choix entre les sites
Evitement d'une partie de la zone

Phasage temporel du chantier
Bridage chiroptères
Systèmes de détection avifaune

Compensation ZH
Compensation forestier (déboisement)
Compensation espèce protégée



Source : Business and Biodiversity Offsets Programme modifié

Suivis mortalités et chauves-souris
Suivis comportementaux
Suivi des mesures

Et en exploitation ?



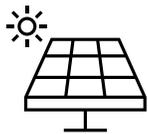
Suivi de la mortalité des oiseaux et des chiroptères : à l'année MSI+1, MSI+10, MSI+20...

Suivi des chauves-souris en hauteur

Suivi comportemental des oiseaux

Mais aussi...

Une adaptation des mesures écologiques : systèmes de détection, bridages plus restrictifs...



Suivi des habitats naturels

Suivi des espèces animales et végétales

ENGIE green et Natura 2000

ENR et ZPS

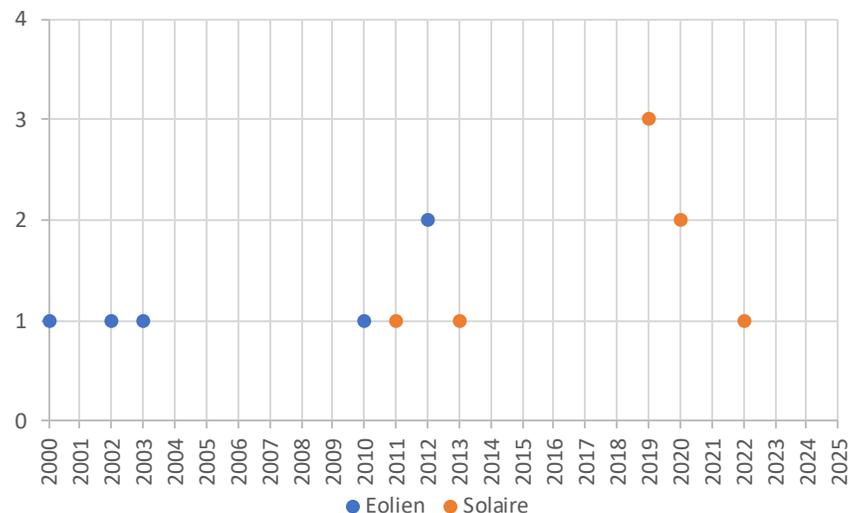
Les Zones de Protection Spéciales (ZPS) ont été créées dans le but de protéger les oiseaux. Il est de ce fait très compliqué d'envisager d'installer un parc éolien en ZPS (mesures très lourdes comme l'arrêt des éoliennes pendant les mois de reproduction et/ou migration par exemple). Ce zonage est moins contraignant pour le solaire en fonction des espèces présentes.

Et dans les ZSC ?

Les Zones spéciales de Conservation (ZSC) protègent un panel d'espèces et d'habitats diversifiés. Les inventaires menés lors de l'étude d'impact permettent de définir la présence d'habitats/espèces d'intérêt communautaires.

S'ils sont présents sur site, des mesures seront bien entendu envisagées, **au titre de N2000 mais également au titre des espèces protégées.**

Parcs construits/année en N2000



Depuis 2012, **pas de nouveaux parcs éoliens** installés en N2000

403 parcs en exploitation

6 parcs éoliens en N2000 *

8 parcs solaires en N2000 (dont 1 en bati)

* Dont 5 parcs autorisés avant la création du site N2000

Natura 2000 et parcs ENGIE green – des exemples

Parc photovoltaïque du Col de la Dona



Milieu d'origine : Le parc est situé sur une installation de stockage de déchets.

Dans le site Natura 2000 ZPS «**Basses Corbières**» : Cette zone a été désignée en particulier pour la conservation des rapaces, mais présente un intérêt pour les passereaux des milieux ouverts.

Conclusion du bureau d'études :

Peu d'espèces patrimoniales nichent au sein de la centrale, pas de rapaces notamment. Les populations concernées sont faibles et non représentatives de la ZPS. Pour réduire les impacts attendus du projet sur l'avifaune 2 mesures sont envisagées : respect de la période de reproduction pour réaliser les travaux et gestion de la strate herbacée sur 4 hectares en plus des bandes herbeuses.

Natura 2000 et parcs ENGIE green – des exemples

Parc photovoltaïque des Fanets



Milieu d'origine : Carrière

Dans le site Natura 2000 ZPS «**Garrigues de Lançon et Chaînes alentour**». La diversité d'oiseaux est en grande partie liée à l'étendue des milieux ouverts et à leur complémentarité écologique : la zone est ainsi utilisée par de grands rapaces comme territoire de reproduction et d'alimentation. Elle est également riche en espèces d'oiseaux caractéristiques des milieux ouverts méditerranéens. L'intérêt de ce site réside en la présence de l'Aigle de Bonelli et du Rollier d'Europe.

Afin de garantir les potentialités d'accueil de la centrale, des mesures ont été proposées afin de préserver l'Alouette lulu présente sur le parc :

Calendrier écologique de chantier

Maintien d'une strate herbacée de qualité





Aurélie Philippeau
Fédération des Parcs naturels régionaux de France
27 rue des petits hôtels
75010 Paris
07 64 38 32 17
aphilippeau@natura2000-territoires.fr